

# Indicateurs de santé au travail et surveillance épidémiologique



INSTITUT DE  
VEILLE SANITAIRE

A Chevalier

12, rue du Val d'Osne - 94415 St-Maurice Cedex - France  
Tél. : +33 (0)1 41 79 ?? ?? Fax : +33 (0)1 41 79 ?? ??  
a.chevalier@invs.sante.fr

A. Chevalier, G. Santin, B. Geoffroy-Perez, E. Imbernon, J.-L. Marchand, M. Goldberg  
*Département Santé travail, Institut de veille sanitaire, Saint Maurice, FRANCE*

## Contexte

La surveillance épidémiologique consiste en un suivi et une analyse épidémiologique systématiques et permanents d'un problème de santé et de ses déterminants à l'échelle d'une population, afin de les contrôler par des interventions au niveau individuel ou collectif. Elle permet également d'identifier des phénomènes inconnus en termes d'effets ou de déterminants. Le Département Santé-Travail (DST) de l'InVS a entrepris la construction systématique à l'échelle nationale de véritables indicateurs de santé au travail.

Selon l'ANAES, un indicateur est une variable qui décrit un élément de situation ou une évolution d'un point de vue quantitatif. C'est un outil d'aide à la décision dont l'utilisation s'inscrit dans une démarche qui répond à un objectif et se situe dans un contexte donné. Que ce soit au niveau de la population générale ou des salariés d'une entreprise, les indicateurs de santé au travail peuvent quantifier les pathologies, les expositions ou l'impact de ces dernières sur la santé.

## Méthode

Pour chaque indicateur, une fiche sera constituée comprenant sa définition mathématique, les données à partir desquelles il est calculé, sa signification et sa validité, ainsi que ses utilisations potentielles.

Pour illustrer la démarche, plusieurs types d'indicateurs portant sur le cancer du poumon et pris parmi les travaux en cours au DST, seront présentés : le risque relatif de décès selon la branche d'activité en France, le SMR (Standardized Mortality Ratio) selon le métier chez les salariés d'EDF GDF, le pourcentage d'exposés à l'amiante vie entière et la fraction de cancers du poumon attribuables à l'amiante en France.

## Résultats

- L'enquête COSMOP qui porte sur l'Echantillon Démographique Permanent (échantillon représentatif de la population active française), montre de grandes variations du risque relatif de décès par cancer bronchique selon le secteur d'activité : c'est dans l'enseignement et l'agriculture qu'on observe la plus grande sous-mortalité, et dans les industries de la production des minerais et du verre qu'on observe la plus grande surmortalité.

Secteur d'activité	Risque Relatif	IC à 95%
Agriculture	0,58	[0,52-0,65]
Enseignement	0,56	[0,42-0,75]
Bâtiment	1,28	[1,15-1,43]
Fonderie, Travaux des métaux	1,42	[1,21-1,67]
Production matériaux de construction	1,44	[1,12-1,85]
Production de combustibles	1,52	[1,15-2,02]
Production minerais et métaux ferreux	1,74	[1,41-2,16]
Industrie du verre	2,29	[1,63-3,21]

- Dans les entreprises EDF GDF, le SMR calculé par métier (le plus longtemps exercé,) en prenant comme référence l'ensemble de la population des salariés, met en évidence une surmortalité pour le personnel chargé de l'entretien du thermique « classique » et les gaziers de la distribution (SMR respectifs : 1,61 et 1,57) tandis qu'une sous-mortalité est observée pour les cols blancs et les contremaîtres de la distribution (SMR=0,89 et 0,64).
- Deux études françaises estiment à 25 % la proportion d'hommes de plus de 55 ans exposés à l'amiante. Une estimation raisonnable évalue cette proportion à 10 % entre 34 et 54 ans et à 0 % avant 34 ans. Sous l'hypothèse qu'une exposition à l'amiante augmente de 50 % le risque d'occurrence de cancer du poumon, le Département Santé Travail de l'Institut de Veille Sanitaire a estimé la fraction de risque attribuable à l'amiante de 10 à 20 %. Appliquée aux données nationales de décès de 1999, ce sont entre 2086 et 4172 décès qui pourraient être dus à l'amiante cette année là. Le calcul du nombre de cas attribuables à l'amiante effectué en utilisant les données des registres de cancers de 1995 conduit à une fourchette se situant entre 1871 et 3742 cas. Ces chiffres sont à rapprocher des 331 cas de cancers du poumon indemnisés en 1999 au titre de la Maladie Professionnelle par le Régime Général de Sécurité Sociale.

## Conclusion

Les indicateurs présentés permettent d'appréhender divers aspects du risque professionnel de cancer du poumon : repérage d'activités ou de métiers « à risque » dans les deux premiers cas et quantification de celui-ci, évaluation de l'impact de l'amiante, mise en évidence et quantification des lacunes du système de réparation dans le troisième. Ces indicateurs peuvent fournir des pistes d'action au niveau national comme au sein des entreprises. Leur suivi dans le temps nécessite la mise en place de bases de données pérennes, outils de surveillance épidémiologique. D'autres indicateurs, plus originaux, en cours d'élaboration feront l'objet de la même démarche systématique.